CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'AUBE
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 12 JUILLET 2023

2023_054

L'an deux mille vingt-trois, le 12 juillet, à 09 heures 30, se sont réunis, au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube à Sainte-Savine, les membres du Conseil d'Administration, sous la présidence de Monsieur Philippe DALLEMAGNE, 1er Vice-Président, dûment convoqués le 05 juin 2023.

Nombre de Membres en exercice	**26**
Nombre de Membres présents	**20**
Nombre de pouvoirs	**3**
Nombre de suffrages exprimés	**23**
Votes Pour	**23**
Votes Contre	**0**
Abstention	**0**

Présents(es) :
Messieurs Alain BALLAND, Christian BLASSON, Richard BRUGGER, Philippe DALLEMAGNE, Patrick DYON, Madame Lydie FINELLO, Messieurs Jean-Jacques LAGOGUEY, Denis MAILIER, Jean-Marie CAMUT, Madame Raphaële LANTHIEZ, Messieurs Jean-Philippe RESIDORI, François MANDELLI, Mesdames Anna ZAJAC, Marie-Thérèse LEROY.

Représentés(es) par leur suppléant(e) :
Monsieur Jean-Pierre ABEL était représenté par Monsieur Jean-Michel VIART.
Monsieur Philippe BORDE était représenté par Madame Laurence CAILLET.
Madame Annie DUCHENE était représentée par Monsieur Didier LEPRINCE.
Madame Claude HOMEHR était représentée par Monsieur Laurent SIBOIS.
Monsieur Arnaud MAGLOIRE était représenté par Madame Sylviane BETTINGER.
Monsieur Fadi DAHDOUH était représenté par Madame Rachida BOUDADI.

Ayant donné pouvoir :
Monsieur Michel LAMY avait donné pouvoir à Monsieur Philippe DALLEMAGNE.
Madame Isabelle HELIOT-COURONNE avait donné pouvoir à Monsieur François MANDELLI.
Madame Nelly DELELIGNE avait donné pouvoir à Madame Marie-Thérèse LEROY.

Absents(es) excusés(es) :
Messieurs Thierry BLASCO, Dominique BARONI, Madame Carmen LABILLE.

Monsieur William HANDEL, Administrateur Suppléant, était présent et n'a ni participé au débat ni au vote.

Assistaient :
Madame Claudine KOLUDZKI, Directrice du Centre de Gestion,
Monsieur Jean-Yves AEGERTER, Directeur-Adjoint du Centre de Gestion,
Monsieur Julien BROUSSE, Membre du Comité de Direction.

Madame Carole LEROY, Agent Comptable du Centre de Gestion, était absente excusée.

Le Président a fait constat que le quorum était respecté réglementairement (article 24 du Décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié).

2023_07_22
CONCOURS
ADOPTION DES COUTS SUJETS 2023
CONCOURS D'ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2ème CLASSE

Dans le cadre de l'organisation interrégionale des concours et examens, le Conseil d'Administration doit décider de mutualiser l'utilisation des sujets des épreuves écrites des concours externe, interne et de 3ème voie d'adjoint d'animation principal de 2ème classe – session 2023.

Accusé de réception en préfecture
010-281000026-20230712-D2023_07_22-DE
Date de télétransmission : 18/07/2023
Date de réception préfecture : 18/07/2023

Ces sujets ont été conçus par notre établissement, selon les modalités suivantes :

CONCOURS EXTERNE ***(1 épreuve)***	*Un **questionnaire à choix multiples** portant sur des notions élémentaires relatives à l'organisation et au fonctionnement des collectivités locales ainsi qu'à la compréhension de consignes élémentaires d'hygiène et de sécurité, dans le cadre de l'exercice des missions incombant aux membres de ce cadre d'emplois.* ***(durée : quarante-cinq minutes ; coefficient 1)***
CONCOURS INTERNE ***(2 épreuves)***	*1° Un **questionnaire à choix multiples** portant sur des questions relatives notamment à l'accueil, la compréhension du public, la protection et les droits de l'enfant.* ***(durée : quarante-cinq minutes ; coefficient 3)***
	*2° La **rédaction d'une note** à partir d'un texte ou d'un article de presse relatif à l'animation.* ***(durée : deux heures ; coefficient 2)***
TROISIEME CONCOURS ***(2 épreuves)***	*1° Une **série de questions** portant sur l'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales.* ***(durée : quarante-cinq minutes ; coefficient 2)***
	*2° Une série de questions portant sur la **résolution d'un cas pratique** relatif à une situation à laquelle un adjoint territorial d'animation de 1ère classe peut être confronté.* ***(durée : une heure trente minutes ; coefficient 3)***

Le CDG 10 soit soumettre au Conseil d'Administration les résultats devant permettre de fixer le coût total relatif aux sujets du concours d'adjoint d'animation principal de 2ème classe – session 2023.

Ce coût total sera réparti entre les Centres de Gestion ayant mutualisé l'utilisation des sujets.

En effet, conformément aux termes de la convention, un mémoire sera établi et transmis au Centre de Gestion conventionné et organisateur.

Enfin, considérant que les sujets du 3ème concours n'ont pas été utilisés faute de candidats présents et/ou inscrits, il est proposé de ne pas les facturer en 2023 en vue d'une cession ultérieure.

Accusé de réception en préfecture
010-281000026-20230712-D2023_07_22-DE
Date de télétransmission : 18/07/2023
Date de réception préfecture : 18/07/2023

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'AUBE
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 12 JUILLET 2023

2023_055

CONCOURS D'ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2ème CLASSE 2023

PRIX DE REVIENT DES SUJETS

NATURE	DESCRIPTIF	COUT
Recherche des intervenants	1 personne sollicitée. 1 heure de travail. *Taux horaire forfaitisé : 25 €*	1 x 1 x 25 € = **25,00 €**
Suivi administratif des intervenants	1 personne sollicitée. 2 heures de travail. *Taux horaire forfaitisé : 25 €*	1 x 2 x 25 € = **50,00 €**
Conception de 10 sujets avec les indications de correction	2 concepteurs sollicités 10 sujets Sujets de catégorie C = 4 heures de travail (sauf QCM et questions : 3 heures de travail) *Taux horaire : 30,87 €*	2 x 2 x 4 x 30,87 € = **493,92 €** 2 x 3 x 3 x 30,87 € = **555,66 €** **Soit 1049,58 €**
Mise en forme de 10 sujets : - à la 1ère présentation du sujet par le concepteur, - après le test du sujet, - après la réunion d'harmonisation	1 personne sollicitée. 10 sujets. 2 heures de travail par sujet *Taux horaire forfaitisé : 25 €*	1 x 10 x 2 x 25 € = **500,00 €**
Test des sujets	1 testeur sollicité 10 sujets environ 1 heure de travail par sujet (*taux horaire : 30,87 €*) 1 heure de retour pour les 2 intervenants (*taux horaire : 13,77 €*)	(1 x 10 x 1 x 30,87 €) + (13,77 x 2) = **336,24 €**
	COUT	**1 960,82 €**
	<u>Répartition par voie de concours</u> **Concours externe (une épreuve)** **Concours interne (deux épreuves)** **3ème concours (deux épreuves)** *(cf. détail dans le tableau ci-après)*	 **367,46 €** **796,68 €** - **796,68 €**
	COUT TOTAL	**1 164,14 €**

Accusé de réception en préfecture
010-281000026-20230712-D2023_07_22-DE
Date de télétransmission : 18/07/2023
Date de réception préfecture : 18/07/2023

REPARTITION DES COUTS PAR VOIE DE CONCOURS			
NATURE	**Concours externe**	**Concours interne**	**TOTAL**
Recherche des intervenants	05,00 €	10,00 €	**15,00 €**
Suivi administratif des intervenants	10,00 €	20,00 €	**30,00 €**
Conception des sujets	185,22 €	432,18 €	**617,40 €**
Mise en forme des sujets : - à la 1ère présentation du sujet par le concepteur, - après le test du sujet, - après la réunion d'harmonisation	100,00 €	200,00 €	**300,00 €**
Test des sujets : Tests Réunion de « retour»	 61,74 € 05,50 €	 123,48 € 11,02 €	**201,74 €**
SOIT	**367,46 €**	**796,68 €**	**1164,14 €**

Il est rappelé que la quote-part de chaque Centre de Gestion est calculée au prorata du nombre de CDG utilisateurs par sujet selon la formule suivante :

$$\frac{\textbf{Coût par sujet}}{\textbf{Nombre de CDG utilisateurs}}$$

Le coût total de conception des sujets utilisés étant évalué à 1 164,14 €, il est établi que le coût par Centre de Gestion utilisateur est de :

Récapitulatif du coût par Centre de Gestion organisateur

Centre organisateur	Concours externe	Concours interne	Coût total par organisateur
CDG10	183,73 €	398,34 €	**582,07 €**
CDG 67	183,73 €	398,34 €	**582,07 €**
Total	**367,46 €**	**796,68 €**	**1 164,14 €**

Accusé de réception en préfecture
010-281000026-20230712-D2023_07_22-DE
Date de télétransmission : 18/07/2023
Date de réception préfecture : 18/07/2023

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'AUBE
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 12 JUILLET 2023

2023_056

TB

Après délibération, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents et représentés, **décide :**

- d'approuver le coût total relatif aux sujets du concours d'adjoint d'animation principal de 2ème classe – session 2023 tel que proposé supra par le Président.

- de ne pas facturer en 2023, les sujets du 3ème concours qui n'ont pas été utilisés faute de candidats présents et/ou inscrits. Ceux-ci pourront faire l'objet, le cas échéant, d'une cession ultérieure.

- d'adopter la répartition proposée entre le CDG 10 et le CDG 67.

Pour extrait conforme,
A Sainte-Savine, le 12 juillet 2023

Le Président

Fonction Publique Territoriale Département de l'AUBE Centre de Gestion

Thierry BLASCO

Le Président du CDG 10 certifie, sous sa responsabilité,
le caractère exécutoire du présent acte
à compter du 20 /07 /2023.

Le Président,

Fonction Publique Territoriale Département de l'AUBE Centre de Gestion

Thierry BLASCO

Accusé de réception en préfecture
010-281000026-20230712-D2023_07_22-DE
Date de télétransmission : 18/07/2023
Date de réception préfecture : 18/07/2023